

SALLE des FÊTES 2026

Location à des particuliers (samedi 8h00 au lundi 8h00)

Pièce d'identité, attestation d'assurance RC, justificatif de domicile

Période	Résidents	Extérieurs
Été du 17 avril au 14 octobre	320 €	640 €
Hiver du 14 octobre au 16 avril	400 €	800 €

Nombre de prêts aux amicales et associations de la commune sur l'année civile

(À titre gracieux sous réserve de présentation d'une attestation d'assurance RC à jour)

Sou des Écoles	<i>4 fois par an</i>
Amicale des Conscrits	<i>1 fois pendant l'année des conscrits</i>
Société de Chasse	<i>2 fois par an</i>
Comité des fêtes	<i>2 fois par an</i>
Associations diverses de St JEAN	<i>1 fois par an</i>

Utilisations régulières *à déterminer par convention*

Amicales et associations

extérieures à la commune *Convention d'occupation du domaine public à établir*